

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : \_\_\_\_\_

 Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406			
	Autres	410	412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426			
	Constructions	430	432	434	436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446			
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456			
	Matériel de transport	460	462	464	466			
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476			
Immobilisations financières		480	482	484	486			
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>492</b>	<b>494</b>	<b>496</b>			

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						
Immobilisations incorporelles			500	502	504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains		510	512	514	516	
	Constructions		520	522	524	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	532	534	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	542	544	546	
	Matériel de transport		550	552	554	556	
	Autres immobilisations corporelles		560	562	564	566	
<b>TOTAL</b>			<b>570</b>	<b>572</b>	<b>574</b>	<b>576</b>	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(15% et 0% (1) pour les entreprises à LIS, 16% pour les entreprises à IIR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values		
						Court terme *	Long terme	
							15 % ou 16 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
<b>TOTAL</b>		578	580	582	584	586	587	589
Régularisations					590	594	595	
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i> ).						591		
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>597</b>	<b>599</b>	

 (1) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour les plus-values sur titres de participation (ou 8% en cas d'exercice ouvert avant le 01-01-2007).

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.